

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
« L'Algérie a besoin de ses
scientifiques où qu'ils se trouvent »

Page 09

CAP

DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

COOPÉRATION



LE PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE REÇOIT
LE SG DE L'OPEP

Page 09

ÉLECTIONS LOCALES 2026 ET MÉDIAS

La couverture électorale au défi de la rigueur

Page 08



INSTALLATION DES WALIS DE TIARET,
D'EL ABIODH SIDI CHEIKH ET DE KSAR CHELLALA



Sayoud prône
« un développement
local moderne
et efficace »

Page 07

VIEUX BÂTI



Le relogement
des familles
à l'examen de la wilaya

Page 04

ELECTIONS LOCALES

La gestion communale face au tempo électoral

Habib B.

À mesure que se rapproche l'échéance des élections locales du 28 novembre, la course aux candidatures gagne en intensité. Mais, à l'APC d'Oran, l'actualité électorale ne saurait prendre le pas sur les impératifs de gestion. Jusqu'au dernier jour du mandat en cours, les services communaux restent tenus d'assurer leurs missions et de répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Une équation qui place le président de l'APC, Ben Ali Benyoucef, devant une responsabilité particulière : maintenir le rythme de la gestion alors que la dynamique politique s'accélère. À Oran, la dimension de la commune, l'étendue de son territoire et la multiplicité de ses services et délégations rendent la gestion particulièrement exigeante. Propreté urbaine, voirie, aménagement, occupation du domaine public, réclamations des citoyens ou encore interventions de proximité constituent autant de dossiers qui nécessitent une présence régulière et une coordination permanente.

Ces préoccupations ne sont, par définition, pas liées au calendrier électoral. Elles se poursuivent au même rythme, indépendamment des préparatifs du prochain scrutin. C'est précisément dans cette phase de transition que la continuité du fonctionnement communal prend toute son importance.

Dans ce contexte, le président de l'APC est appelé à maintenir une attention soutenue sur plusieurs dossiers et structures, avec l'objectif de préserver le rythme des interventions et d'éviter tout ralentissement dans la prise en charge des affaires courantes. Une implication qui traduit avant tout les exigences d'une ges-

tion locale appelée à fonctionner normalement jusqu'au terme du mandat.

Une activité politique qui monte en puissance

Parallèlement, plusieurs élus ont d'ores et déjà engagé les démarches liées au prochain rendez-vous électoral. Contacts politiques, constitution des dossiers et préparatifs autour des listes de candidatures occupent progressivement une place plus importante dans l'agenda des acteurs concernés. Cette effervescence est inhérente à toute période préélectorale. Elle intervient cependant alors que le mandat actuel n'est pas encore arrivé à son terme. D'où la nécessité de maintenir une distinction nette entre la préparation du scrutin et les responsabilités liées à la gestion de la collectivité. Pour l'administration communale, l'enjeu consiste ainsi à préserver la régularité du fonctionnement des services, quelles que soient les dynamiques politiques à l'œuvre. Le secrétariat général, les services et les délégations communales sont, à ce titre, directement concernés par cette exigence de continuité.

Les délégations appelées à maintenir le cap

La période qui s'ouvre constitue également une phase particulièrement sensible pour les différentes structures de proximité. Pour le citoyen, l'action de la commune se mesure d'abord à travers des prestations très concrètes : la propreté des quartiers, l'état des routes, les opérations d'aménagement, le traitement des réclamations ou encore le suivi des interventions engagées sur le terrain. À ce



niveau, la régularité du service demeure le principal indicateur du bon déroulement de la gestion. La dynamique électorale ne doit donc pas se traduire par un ralentissement dans le traitement des dossiers ou par un report des opérations qui relèvent du fonctionnement courant de la collectivité. La situation particulière de la commune d'Oran renforce cette nécessité. Avec un volume important de dossiers et de structures à coordonner, le suivi des délégations et la circulation de l'information entre les différents services constituent des éléments essentiels du fonctionnement quotidien de l'APC.

Jusqu'au dernier jour du mandat

Dans les semaines qui précèdent le scrutin, la question qui se pose est donc moins celle de l'activité politique que celle de la capacité de la collectivité à maintenir son rythme de gestion jusqu'au terme du mandat. Pour Ben Ali Benyoucef, la période impose ainsi une

présence accrue dans le suivi des dossiers et la coordination des services, alors que l'environnement politique connaît une animation grandissante.

L'objectif demeure celui de maintenir le fonctionnement régulier de l'institution communale, de repérer rapidement les éventuelles insuffisances et d'éviter que les dossiers ne s'accumulent au cours des dernières semaines de la mandature. À Oran, où les attentes des citoyens restent nombreuses, le calendrier électoral ne suspend donc pas le quotidien communal. Les dossiers liés à la ville continuent de s'imposer, avec leur lot d'interventions, de réclamations et de demandes de prise en charge. À quelques semaines du rendez-vous du 28 novembre, la priorité reste ainsi la poursuite du travail jusqu'au dernier jour du mandat, dans le respect des responsabilités dévolues à l'institution communale. La dynamique électorale a son propre calendrier. La gestion de la ville, elle, ne peut connaître de pause.

FRONT EL MOUSTAKBAL REMET DE L'ORDRE DANS SES STRUCTURES À ORAN

Hichem Ayad pilote l'élaboration des listes de l'APC



Habib Benaouda

À l'approche des élections locales du 28 novembre, le Front El Moustakbal accélère ses préparatifs à Oran. Le parti vient de procéder à un réaménagement de ses structures locales, avec la désignation de Hichem Ayad, vice-président de l'APC d'Oran, à la tête de la gestion du bureau Oran-Centre.

Une mission qui englobe également le suivi du dossier électoral et la représentation du parti auprès des autorités de wilaya chargées du processus électoral. Le mouvement intervient à un moment où les formations politiques s'attellent à finaliser leurs listes de candidatures pour les prochaines élections locales. À Oran, le Front El Moustakbal entend ainsi resserrer ses rangs et renforcer la coordination de ses structures en perspective du dépôt des dossiers. Hichem Ayad aura notamment pour tâche de piloter les dé-

marches liées à la liste du parti pour l'élection de l'Assemblée populaire communale d'Oran.

Dans cette mission, il sera secondé par Abbes Baatache, récemment désigné comme son adjoint. Cette nouvelle organisation vise à assurer une meilleure répartition des responsabilités et à accélérer le traitement des dossiers administratifs et électoraux.

Coordination pour l'APW

La mission confiée à Hichem Ayad ne se limite toutefois pas à la liste de l'APC d'Oran. Il est également chargé de superviser la préparation de la liste du Front El Moustakbal pour l'Assemblée populaire de wilaya, en coordination avec les différents responsables du parti au niveau de la wilaya.

À travers cette réorganisation, la formation politique entend harmoniser le travail de ses différentes structures et coordonner la confection des

listes destinées aux assemblées communales et à l'APW. Cette nouvelle configuration intervient après le retrait de Mohamed Toula de la gestion du bureau Oran-Centre. La décision de désigner Hichem Ayad a été prise par le président du Front El Moustakbal, Dr Fateh Boutbig, afin d'assurer la continuité du travail organisationnel et électoral.

Les listes en ligne de mire

À moins de deux mois du scrutin, la composition des listes demeure au centre des consultations internes. Pour les partis engagés dans la course électorale, cette étape implique à la fois la sélection des candidats, la constitution des dossiers et la coordination entre les différentes structures locales. Au Front El Moustakbal, la prochaine étape sera donc consacrée à la finalisation des listes de l'APC d'Oran et de l'APW, avant leur dépôt dans les délais réglementaires.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EL ANÇOR ET AÏN EL TURCK

Le littoral oranais se modernise



S Hadjar

Des trottoirs réhabilités aux nouveaux espaces de repos, en passant par l'éclairage public, le mobilier urbain et les équipements de proximité, plusieurs opérations sont engagées pour améliorer l'attractivité et les conditions d'accueil sur la façade maritime ouest d'Oran.

La requalification du littoral se poursuit dans plusieurs secteurs de la wilaya d'Oran, avec des interventions qui portent aussi bien sur l'état des espaces publics que sur leur fonctionnalité et leur intégration dans l'environnement. Les sites des Andalouses, dans la commune d'El Ançor, et des Dunes, à Aïn El Turck, figurent parmi les points concernés par ces opérations d'aménagement suivies de près par les autorités locales.

Lors de sa sortie de terrain effectuée dimanche, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu sur ces deux sites pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et donner des orientations

concernant la qualité d'exécution, le respect des normes et les délais de réalisation.

Aux Andalouses, un espace public à recomposer

Aux Andalouses, le projet porte sur plusieurs composantes de l'espace public. La réhabilitation des trottoirs constitue l'un des principaux volets de l'intervention, parallèlement au renouvellement de l'éclairage public et à l'installation de bancs destinés à améliorer les conditions de fréquentation du site.

L'aménagement prévoit également la réalisation de kiosques à caractère esthétique ainsi que d'un parking, venant compléter les équipements destinés à structurer cet espace balnéaire. Deux équipements de proximité sont par ailleurs prévus dans le cadre du projet : un centre de la Gendarmerie nationale et un centre de la Protection civile.

Présenté au wali par les services concernés, le projet a donné lieu à plusieurs instructions, notamment sur la

nécessité d'assurer un suivi régulier du chantier et de veiller à la conformité des réalisations aux normes techniques et architecturales. Le respect des délais impartis a également été rappelé aux intervenants.

Au-delà des seuls travaux de voirie, l'enjeu est ainsi de redonner davantage de cohérence à un espace appelé à accueillir visiteurs et estivants, en agissant à la fois sur son confort, son éclairage et ses équipements.

Les Dunes : la première tranche touchée à sa fin

À Aïn El Turck, la façade maritime des Dunes fait également l'objet d'une opération d'aménagement. La première tranche du projet est désormais proche de son achèvement, les dernières interventions concernant notamment la promenade supérieure.

Cette dernière doit bénéficier d'une réhabilitation des trottoirs ainsi que d'une amélioration de l'éclairage public. Des espaces de repos sont également prévus afin de rendre la promenade plus fonctionnelle et plus agréable pour les usagers. À travers ces différentes interventions, les autorités locales affichent une volonté de traiter le littoral autrement que sous le seul angle des infrastructures. L'aménagement porte également sur la qualité des espaces de promenade, le mobilier urbain, l'éclairage et les conditions générales d'accueil. Dans ces secteurs très fréquentés de la façade maritime oranaise, la transformation des espaces publics se veut ainsi progressive, avec une attention particulière accordée à la qualité des réalisations et à leur durabilité. Le suivi de terrain effectué par le wali vise, dans ce cadre, à maintenir la pression sur les entreprises et les services concernés afin que les opérations soient exécutées conformément aux normes et livrées dans les délais fixés.

MODERNISATION URBAINE Vaste chantier de modernisation aux accès d'Oran

Toufik K

Réhabilitation de la chaussée et des trottoirs à Bouamama, amélioration de l'éclairage public et achèvement d'un ouvrage sur la RN11 : plusieurs interventions sont engagées sur des axes stratégiques de la wilaya pour améliorer les conditions de circulation et l'environnement urbain.

Les principaux accès à Oran font l'objet d'une attention particulière à travers plusieurs opérations de réhabilitation et d'aménagement. De la remise à niveau des voiries à la réalisation de nouveaux ouvrages routiers, ces interventions touchent des secteurs fortement fréquentés et appelés à jouer un rôle important dans la fluidité des déplacements.

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a consacré sa sortie de terrain de dimanche au suivi de plusieurs de ces chantiers, avec un passage notamment par Bouamama, avant de s'enquérir de l'état d'avancement de l'ouvrage réalisé sur la RN11, à proximité du stade olympique Miloud Hadeff.

Bouamama : deux mois pour achever les travaux

À Bouamama, les travaux concernent l'un des points d'accès à la wilaya. L'opération porte sur la réfection de la chaussée, la réhabilitation des trottoirs ainsi que l'amélioration de l'éclairage public.

L'intervention vise à remettre à niveau cet axe et ses abords, mais également à améliorer l'aspect général de cette entrée, particulièrement visible pour les usagers arrivant à Oran.

Sur place, le wali a insisté auprès de l'entreprise chargée de la réalisation sur le respect des normes techniques et la nécessité de tenir le délai fixé. L'achèvement du chantier est annoncé dans un délai de deux mois.

Au-delà de la nature des travaux engagés, l'accent mis sur la qualité d'exécution traduit la volonté de traiter ces opérations comme de véritables projets de requalification des espaces d'entrée de la wilaya, et non comme de simples interventions ponctuelles sur la voirie.

Un ouvrage sur la RN11 proche de l'achèvement

La sortie de terrain a également permis de faire le point sur l'avancement du chantier réalisé sur la RN11, à proximité du stade olympique Miloud Hadeff.

Les travaux de cet ouvrage, inscrit au programme de la wilaya pour l'année 2026, sont aujourd'hui à un stade avancé. Sa réalisation doit contribuer à améliorer les conditions de circulation sur cet axe et à renforcer la sécurité des usagers. La localisation du chantier, à proximité du stade olympique, confère à cette infrastructure un intérêt particulier. Le secteur est en effet appelé à connaître d'importants mouvements de véhicules et de citoyens, notamment lors des manifestations accueillies par cette grande infrastructure sportive.

Des accès appelés à évoluer

À travers ces différents chantiers, l'intervention porte donc sur plusieurs dimensions de l'espace routier : état de la chaussée, confort des cheminements, éclairage et organisation des déplacements. La requalification des accès constitue également un enjeu d'image pour une wilaya dont les principales entrées concentrent une forte circulation. La remise à niveau de ces espaces doit ainsi permettre de conjuguer amélioration du cadre urbain et exigences liées à la mobilité. Le suivi régulier de ces opérations devrait, selon les orientations données sur le terrain, rester axé sur trois impératifs : la conformité technique des réalisations, la qualité des travaux et le respect des délais. Autant de paramètres qui conditionnent la mise en service effective de ces aménagements et leur impact sur le quotidien des usagers.

CONSTRUCTIONS ILLICITES

La plage des Dunes débarrassée de deux garages informels

Sarah M

La plage des Dunes, à Aïn El Turck, a fait l'objet dimanche d'une nouvelle opération d'assainissement. Deux garages implantés sur le site ont été démolis et fermés par les services de la commune, dans le cadre de la lutte contre les différentes formes d'exploitation illégale des espaces balnéaires.

L'intervention, réalisée ce dimanche, intervient sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a appelé à poursuivre les opérations visant à mettre de l'ordre dans l'utilisation des espaces relevant du littoral et à mettre fin aux occupations ne répondant pas au cadre réglementaire.

Une intervention ciblée

Sur le terrain, l'opération a concerné deux garages dont l'utilisation avait été qualifiée de « suspecte ». Les services communaux ont procédé à leur ferme-

ture ainsi qu'à leur démolition, mettant ainsi fin à leur exploitation au niveau de cette plage.

L'intervention ne s'est donc pas limitée à un contrôle ou à un simple constat. Elle s'est traduite par une action directe sur les installations concernées, avec pour objectif de libérer l'espace occupé et de faire respecter la vocation du site.

Cette opération intervient dans le cadre des orientations données aux services locaux pour lutter contre les différentes formes d'exploitation illégale susceptibles d'affecter les espaces balnéaires. Elle concerne notamment les installations ou occupations qui ne disposent pas du cadre nécessaire pour exercer leur activité sur le domaine littoral.

Le littoral sous surveillance

À Aïn El Turck, où les plages constituent l'un des principaux espaces d'attractivité de la commune, la maîtrise de l'occupation du littoral demeure une

question régulièrement prise en charge par les autorités locales. Le contrôle des installations présentes sur les plages constitue ainsi un volet des opérations d'assainissement engagées au niveau communal. La démarche vise à préserver les espaces balnéaires de toute utilisation incompatible avec leur vocation et à garantir que leur occupation s'effectue conformément aux règles en vigueur.

Avec cette nouvelle intervention, les services de la commune entendent ainsi donner suite aux orientations de la wilaya en matière de contrôle du littoral. La démolition des deux garages de la plage des Dunes marque, sur le terrain, la volonté de mettre fin aux occupations considérées comme irrégulières ou problématiques. L'opération pourrait également s'inscrire dans la continuité des actions de contrôle appelées à se poursuivre au niveau des différents sites balnéaires de la commune, conformément aux instructions arrêtées par les autorités locales.

VIEUX BÂTI

Le relogement des familles à l'examen de la wilaya



Sarah M

Le devenir des familles occupant des immeubles anciens et fragilisés revient au premier plan du suivi des autorités locales. Le wali d'Oran, Brahim Ou-chene, a présidé lundi une réunion consacrée à la poursuite de l'examen du dossier relatif au relogement des ménages concernés.

Au-delà de la seule question de l'habitat, le dossier renvoie à une problématique particulièrement sensible dans une ville où subsiste un important parc immobilier ancien.

La dégradation de certaines constructions

impose un traitement au cas par cas des situations des occupants, notamment lorsque l'état des bâtiments fait peser une menace sur leur sécurité. La réunion tenue au siège de la wilaya avait précisément pour objectif de poursuivre l'étude de l'opération de relogement des familles résidant dans ces immeubles et identifiées comme étant concernées par le risque d'effondrement.

Une responsabilité partagée

La configuration de la réunion illustre la nécessité d'une intervention concertée.

Étaient présents le chef de la daïra d'Oran, la chargée de la cellule de l'habitat auprès du cabinet du wali, le directeur du logement, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ainsi que le président de l'Assemblée populaire communale d'Oran.

Chacun de ces intervenants est appelé, à son niveau, à contribuer au traitement des dossiers liés aux occupants du vieux bâti. La coordination entre les services de la wilaya, les structures du logement, l'OPGI et la commune constitue ainsi un élément central dans la progression de l'opération.

Poursuivre le traitement des situations

Aucune nouvelle échéance ni aucun bilan chiffré de l'opération n'ont été communiqués à l'issue de cette réunion.

Celle-ci confirme toutefois la poursuite du suivi du dossier au niveau de la wilaya et la volonté de maintenir la question du relogement des familles exposées au risque d'effondrement parmi les priorités examinées par les différents services concernés. La poursuite de l'étude devra permettre d'avancer dans le traitement des situations recensées et de déterminer, au cas par cas, les suites à donner aux familles concernées par cette opération.

VIOLENCE URBAINE

Le CRASC plaide pour une approche croisée et multidisciplinaire

Meriem B

La violence urbaine s'impose comme une problématique qui dépasse désormais le seul cadre de l'intervention sécuritaire ou judiciaire. Ses manifestations, ses causes et ses mutations appellent une réponse plus globale, fondée à la fois sur l'adaptation du dispositif juridique, la prévention et l'implication des institutions chargées de la socialisation. C'est autour de cette équation que se sont articulés, lundi à Oran, les travaux d'une journée d'étude consacrée aux « formes de la violence urbaine en Algérie à la lumière des transformations socio-juridiques ».

Organisée par le département « Villes et territoires » du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), cette rencontre a réuni des chercheurs et des spécialistes de plusieurs disciplines, ainsi que des représentants du secteur sécuritaire et judiciaire. Une diversité d'intervenants qui a permis de confronter les lectures d'un phénomène dont l'évolution accompagne, dans une certaine mesure, les transformations que connaît la société.

Un arsenal juridique en adaptation

Dans son intervention consacrée aux dimensions juridiques de la lutte contre la violence de voisinage et la violence urbaine, le représentant du Conseil judiciaire d'Oran, le procureur de la République près le tribunal de Oued Tlélât, Ahmed Kerboub, a rappelé l'évolution de la législation algérienne face aux nouvelles formes de criminalité. Le magistrat a notamment évoqué les textes portant sur la prévention des bandes de quartiers, la lutte

contre les stupéfiants et les substances psychotropes ainsi que la législation relative aux discours de haine. À travers ces différents dispositifs, le législateur a introduit aussi bien des mesures d'organisation que des procédures pénales destinées à renforcer la lutte contre ces phénomènes.

Cette adaptation apparaît d'autant plus nécessaire que la criminalité évolue elle aussi avec les transformations technologiques et sociales. Le dispositif légal est ainsi appelé à accompagner ces mutations et à répondre à des formes de délinquance qui ne cessent de se diversifier. Le représentant du secteur judiciaire a également mis en avant l'évolution de la culture du signalement des actes portant atteinte à la sécurité de la société. Les travaux de la journée devraient, dans ce cadre, aboutir à des axes de travail communs destinés à être soumis aux institutions concernées et à servir de supports scientifiques à la réflexion et à l'action.

Croiser les regards pour mieux prévenir

Pour le directeur de recherche en anthropologie sociale, Dr Hamza Bachiri, l'enjeu de cette rencontre était précisément de dépasser une lecture unique du phénomène. La violence urbaine constitue, selon lui, une préoccupation aussi bien pour le citoyen que pour les institutions publiques, ce qui impose de multiplier les angles d'analyse.

Les communications présentées ont ainsi mobilisé plusieurs approches : sociologique, juridique, anthropologique et psychologique, avec un rapprochement entre les analyses théoriques et les réalités du terrain. L'objectif n'est pas de prétendre faire disparaître totalement un phénomène aussi complexe, mais d'en réduire l'intensité et les répercussions sur

le tissu social. Une perspective qui prend une importance particulière dans les espaces urbains caractérisés par une forte densité de population et une multiplication des interactions sociales. Pour le responsable du département « Villes et territoires » du CRASC, cette première réflexion pourrait par ailleurs ouvrir la voie à l'organisation d'un colloque national, qui permettrait d'élargir le débat à d'autres expériences locales et d'approfondir les recherches consacrées aux mécanismes de prévention.

La prévention, une responsabilité partagée

De son côté, Dr Hafida Merioua, enseignante à la faculté des sciences sociales de l'Université Oran 2, a insisté sur la nécessité de franchir une nouvelle étape : passer du diagnostic de la violence et de ses causes à la construction de mécanismes de prévention et de prise en charge. Une démarche qui, souligne-t-elle, ne peut être cantonnée au seul champ sécuritaire.

La lutte contre la violence implique également les institutions qui jouent un rôle déterminant dans la construction des comportements et des rapports sociaux, au premier rang desquelles la famille, l'école, l'université et les institutions religieuses. C'est donc dans la complémentarité des interventions que pourrait se construire une réponse plus durable. En réunissant chercheurs, spécialistes du droit, acteurs de la sécurité et professionnels des sciences sociales, cette journée d'étude aura ainsi permis de poser les bases d'une réflexion collective autour d'un double enjeu : renforcer les mécanismes de prévention et contribuer, à terme, au renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité collective.

DIGITALISATION La CNAS Oran sensibilise à l'usage du paiement électronique

M. B

Des portes ouvertes consacrées aux moyens de paiement électronique ont débuté lundi à Oran, à l'initiative de l'antenne de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Organisée en coordination avec l'antenne d'Oran de la Banque de développement local (BDL), cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à mercredi, vise à sensibiliser les employeurs et les assurés à l'importance d'adopter et d'utiliser les moyens de paiement électronique dans leurs transactions avec la Caisse.

Durant ces trois journées, les usagers sont informés et sensibilisés aux différentes solutions de paiement électronique disponibles, notamment à travers l'utilisation des terminaux de paiement électronique (TPE). L'objectif est de favoriser le recours à ces outils afin de simplifier les opérations financières et de faciliter les démarches administratives auprès de la CNAS.

Trois centres mobilisés

La campagne se déroule au niveau de trois structures de la CNAS : le Centre de paiement central, le Centre de paiement Benarbia El Houari, situé à Gambetta, ainsi que le Centre de paiement d'Es-Senia. À travers cette opération de proximité, la CNAS entend toucher un maximum de citoyens et d'employeurs et les encourager à intégrer davantage le paiement électronique dans leurs pratiques. Les journées portes ouvertes permettent également de mettre en avant les avantages de ces moyens, notamment en matière de rapidité, de souplesse et de fluidité des transactions. Le recours aux TPE contribue ainsi à réduire le temps consacré aux opérations de paiement et à alléger certaines démarches, tout en offrant davantage de flexibilité aux usagers.

Accompagner la transition numérique

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le processus de transformation numérique engagé par la CNAS et, plus largement, dans la stratégie du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à moderniser les services publics. Il s'agit notamment de développer l'utilisation des services numériques, de rationaliser les procédures administratives et de faciliter l'accès des citoyens aux différentes prestations. À travers ces portes ouvertes, la CNAS cherche ainsi moins à présenter de nouveaux outils qu'à encourager leur utilisation effective par les assurés et les employeurs, dans le cadre de la modernisation progressive des relations avec les services de sécurité sociale.

MASCARA

Le tourisme entre valorisation du patrimoine et transition numérique

I. Yacine

Le développement du tourisme à Mascara s'oriente vers une meilleure valorisation de son patrimoine historique, culturel et naturel, tout en intégrant les outils numériques dans la promotion de la destination. Cette démarche a été mise en avant lors de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre à la Maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri.

Une partie du programme a été dédiée aux potentialités de la région, notamment son patrimoine lié à l'Émir Abdelkader, ses traditions locales et ses sites naturels. Ces atouts sont susceptibles d'alimenter des circuits touristiques associant découverte du patrimoine et développement de l'économie locale. Une vidéo présentant les richesses de la wilaya a illustré la promotion de la destination. Un cadre de la direction du tourisme et de l'artisanat a évoqué le rôle de la numérisation dans le développement des activités touristiques et artisanales, notamment à travers les nouveaux supports de communication. Le directeur de la



Chambre de l'artisanat a présenté les modalités de recours aux outils numériques pour l'obtention de la carte d'artisan. Une vidéo réalisée grâce à l'intelligence artificielle, consacrée à la réserve naturelle de la Macta, a été présentée à l'initiative de l'association des Amis de l'environnement durable et de la qualité de vie de Macta Douze. Cette production illustre les possibilités des outils

numériques dans la conception de contenus promotionnels. La distribution de l'ouvrage « Les coutumes et traditions algériennes en voie de disparition – Ouest algérien – Mascara » a participé à la documentation de la mémoire culturelle locale. Par ailleurs, un exposé a porté sur les diplômés des spécialités liées au tourisme et à l'artisanat, ainsi que sur les offres de formation pour octobre 2026.

Une journée d'étude a également été consacrée aux start-up, avec la présentation de Tripium comme exemple d'initiative numérique dans le secteur.

À travers ces initiatives, Mascara entend articuler ses ressources avec les nouveaux outils de communication, la formation professionnelle et les projets innovants portés par les jeunes et les start-up.

RELIZANE

Cinq nouvelles spécialités à l'Université Ahmed Zabana

H.N

La carte des formations de l'Université « Chahid Ahmed-Zabana » de Relizane s'est consolidée par cinq nouvelles spécialités au titre de l'année 2026-2027, en adéquation avec les besoins du marché du travail et les spécificités de la région, a indiqué le recteur Tayeb Djaafari.

Ouvertes au niveau du master, ces spécialités couvrent les domaines des mathématiques, de l'informatique, du droit et des sciences politiques. Elles comprennent « Intelligence artificielle », « Analyse fonctionnelle et ses applications », « Droit des contrats et responsabilité », « Administration publique et transformation numérique » et « Gestion des ressources humaines ». Le but est de renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique et de répondre aux besoins du marché local de l'emploi. M. Djaafari a souligné que l'établissement entend poursuivre ses efforts pour créer d'autres spécialités liées au tissu économique et social de la région. Pour la rentrée, l'administration a mobilisé tous les moyens nécessaires : plus de 15.000 étudiants, dont plus de 5.000 nouveaux, ont rejoint les bancs de l'université. Créée en 2004 comme annexe de l'Université de Mostaganem, l'Université de Relizane est devenue centre universitaire en 2008, puis université en 2020.

TLEMCEN

La Journée mondiale du tourisme célébrée à Imama



O.D

Réprésentant le wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, la secrétaire générale de la wilaya a inauguré les activités de la Journée mondiale du tourisme, célébrée chaque 27 septembre, au Centre d'études andalouses d'Imama. La cérémonie s'est déroulée

en présence des forces de sécurité, des autorités locales et des représentants des secteurs concernés.

Organisé par la Direction du tourisme et de l'artisanat, l'événement a mis en lumière le rôle de l'innovation et de la transformation numérique dans le développement du secteur, à travers une exposition variée présentant le tourisme, l'artisanat et les savoir-faire traditionnels, et valorisant la richesse du patrimoine culturel de cette wilaya historique. Des espaces promotionnels ont également été aménagés pour présenter les destinations touristiques locales, les attractions et les sites historiques de la région. Un atelier intitulé « Le rôle de la numérisation dans l'amélioration des itinéraires et du guidage touristiques » a permis d'aborder les mécanismes d'utilisation des technologies et de l'intelligence artificielle pour développer et améliorer les services touristiques.

Cet événement souligne le soutien constant apporté à l'investissement touristique et l'encouragement à l'adoption des technologies modernes, contribuant ainsi au développement d'un tourisme durable et novateur et renforçant l'attrait de Tlemcen en tant que destination touristique.

SANTÉ

Formation sur le dossier médical électronique au CHU

O.D

Dans le cadre du développement professionnel continu et afin de promouvoir l'utilisation des solutions numériques dans le secteur de la santé, les médecins et professeurs du service de médecine physique et de réadaptation ont bénéficié d'une formation sur les différents aspects et mécanismes d'utilisation du dossier médical électronique (DME).

Cette formation permet au personnel médical de maîtriser le système numérique et de tirer parti de ses avantages pour le suivi des patients et la gestion de leurs dossiers médicaux. Animée par le Dr Belami Nesrine, formatrice régionale en numérisation, elle a fourni des explications et des conseils pratiques sur l'utilisation du système, en mettant l'accent sur les aspects liés à la pratique quotidienne au sein du service. Cette initiative renforce ainsi la transformation numérique du système de santé et contribue à améliorer la qualité des soins prodigués aux patients ainsi que le rendement professionnel et administratif de l'établissement.

UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID

Journée d'accueil pour les nouveaux étudiants

O.D

La Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion a organisé, dimanche 27 septembre 2026, une journée d'accueil et d'orientation au profit des nouveaux étudiants de première année, sous la supervision du doyen de la faculté, en présence des équipes péda-

gogique et administrative. Cette rencontre avait pour objectif d'accompagner les nouveaux étudiants dans leurs premiers pas à l'université et de leur permettre de découvrir les différentes structures et services de la faculté, ainsi que les dispositifs mis à leur disposition tout au long de leur parcours universitaire. L'initiative a été organisée en collaboration avec le service des activités, le club scientifique ULP, la

cellule de tutorat, ainsi que la responsable de l'information et de la communication. À cette occasion, le professeur Mourad Meghachou, recteur de l'université de Tlemcen, a remercié l'ensemble des personnes ayant contribué à l'organisation et à la réussite de cette journée, adressant ses vœux de réussite à tous les étudiants dans leur parcours universitaire.

DJANET

Un programme varié pour la Journée du tourisme



O.S

À l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée chaque année le 27 septembre, la wilaya de Djanet s'apprête à vivre une célébration riche en activités et en initiatives. La direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya a en effet arrêté un programme varié et ambitieux pour marquer cet événement, a-t-on appris lundi auprès de cette instance.

Placée cette année sous le thème international « Le numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme », la célébration se veut une occasion privilégiée de mettre en lumière les atouts touristiques exceptionnels de la wilaya de Djanet et de conforter sa place en tant que destination touristique saharienne de référence, a indiqué le responsable de la DTA, Lamine Hamadi.

Le programme de la cérémonie comprend notamment la remise d'agréments à de nouvelles agences de voyage, ainsi que de cartes professionnelles à un certain nombre de guides touristiques. Cette démarche revêt une importance particulière, compte tenu du rôle crucial que jouent ces derniers dans l'accompagnement des touristes tout au long de leur séjour, a souligné le même responsable. Il s'agit là d'une reconnaissance officielle du métier de guide touristique, mais aussi d'un gage de qualité et de professionnalisme offert aux visiteurs qui choisissent Djanet comme destination. L'événement sera également l'occasion d'honorer les agences de voyage ayant participé à la septième édition de la campagne de nettoyage des sites touristiques. Cette distinction vise à encourager ces agences à poursuivre leur contribution à ce type d'initiatives citoyennes et écologiques, qui participent à la

préservation du patrimoine naturel et culturel de la région. À travers cette reconnaissance, la DTA souhaite inscrire la protection de l'environnement au cœur des pratiques touristiques locales et promouvoir un tourisme durable, respectueux des écosystèmes sahariens fragiles. Concernant la saison touristique à venir, M. Hamadi s'est montré optimiste. Il a fait savoir que les agences de voyage ont d'ores et déjà commencé à commercialiser leurs offres touristiques pour cette saison, prévoyant une affluence importante de touristes. Cette dynamique devrait être favorisée par la simplification des formalités administratives et par le programme mis en place par le secteur du tourisme pour faciliter l'accès à la destination. La wilaya de Djanet, qui abrite des paysages sahariens spectaculaires, des sites d'art rupestre classés au patrimoine mondial et une richesse culturelle touarègue unique, entend bien tirer profit de ces atouts pour séduire un nombre croissant de visiteurs nationaux et étrangers. Le responsable de la DTA a également fait savoir qu'une série d'activités ont été programmées pour l'occasion, en coordination avec différents partenaires, notamment les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports. Cette collaboration intersectorielle devrait donner lieu à des manifestations variées — expositions, animations culturelles, activités sportives et de plein air — qui viendront enrichir l'offre touristique et culturelle de la région. À travers cette programmation, les autorités locales entendent insuffler une dynamique nouvelle à la saison touristique et offrir aux visiteurs comme aux habitants un événement à la hauteur du potentiel de Djanet.

EL-OUED

La restauration scolaire couvre tout le primaire

S.R

Quelque 135.330 élèves du cycle primaire bénéficient cette année de la restauration scolaire dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation. Ces élèves sont répartis sur 409 cantines scolaires autonomes, à raison d'une cantine par école, assurant ainsi une couverture à 100 %, selon le directeur de l'éducation, Abdelbasset Zenouda. Ce dernier a précisé qu'environ 310 cantines, soit 80 % du nombre global, sont réalisées conformément aux spécifications techniques et architecturales homologuées, ces normes devant être généralisées au reste des restaurants scolaires. Par ailleurs, les prestations de restauration dans les paliers moyen et secondaire, dédiées aux élèves habitant loin de leurs établissements, atteignent les 100 % au sein de 53 cantines du secondaire et 20 autres du moyen. Les



services de l'éducation ont assuré l'accès des élèves de ces deux paliers aux prestations, soit en créant des annexes de cantines, soit en les intégrant aux cantines existantes des écoles primaires, notamment dans les régions recu-

lées. La wilaya dispose de 409 écoles primaires comptant plus de 135.000 écoliers, ainsi que de 129 collèges d'enseignement moyen totalisant quelque 82.900 élèves et de 53 lycées accueillant 31.600 scolarisés.

OUARGLA

Onze résidences universitaires réhabilitées avant la rentrée

N.B

Onze résidences universitaires de la wilaya d'Ouargla ont fait l'objet d'opérations d'entretien et de réhabilitation en prévision de la rentrée universitaire 2026/2027, afin d'assurer aux étudiants des conditions d'hébergement adéquates, a-t-on appris auprès des responsables des œuvres universitaires.

Ces opérations ont concerné plusieurs pavillons, avec notamment la mise en service des chambres et la réhabilitation des sanitaires, les réfectoires et la salubrité des espaces intérieurs et extérieurs, outre l'aménagement des espaces verts et des allées.

La capacité d'accueil des résidences universitaires de la wilaya dépasse les 13.000 lits. Ces structures disposent également d'unités de médecine préventive dotées des équipements nécessaires et sont desservies par un réseau de transport universitaire fort de plus de 65 bus, en plus du tramway.

Les responsables du secteur ont effectué des visites d'inspection afin de s'enquérir du niveau de préparation et d'accélérer les préparatifs.

L'Université « Kasdi Merbah » d'Ouargla accueillera, au titre de l'année 2026/2027, plus de 30.000 étudiants, dont quelque 6.000 nouveaux inscrits, ainsi que des étudiants étrangers issus de différents pays, notamment africains.

LAGHOuat

Un programme national pour l'éclipse de 2027

H.N

Les travaux du programme national juvénile dédié à la préparation et à la formation en matière d'observation de l'éclipse totale attendue en 2027 ont été organisés par l'association Souheil d'astronomie et des sciences de l'univers de la wilaya de Laghouat. Entamée dimanche, cette manifestation, fi-

nancée par le ministère de la Jeunesse, se déroule au centre des loisirs scientifiques « Chahid Mohamed Omrane », selon le représentant de l'association, Adnane Saouli.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la 14e rencontre nationale d'observation des occultations astronomiques, visant la qualification des jeunes et la consolidation de leurs connaissances et compétences dans le domaine de l'observation astronomique, en prévision des grands phénomènes à venir, à

commencer par l'éclipse totale de 2027. Quelque 25 jeunes représentant les clubs et fédérations scientifiques de 13 wilayas du pays, en plus de ceux de Laghouat, participent à ce programme qui se poursuit jusqu'à mardi. Ses activités comprennent des ateliers de formation, des séances pratiques, des opérations d'observation et d'analyse des résultats et des données, ainsi que des communications scientifiques encadrées par des ensei-

gnants et chercheurs spécialisés.

L'organisation de cette manifestation ambitionne, selon M. Saouli, d'ancrer l'esprit scientifique chez les jeunes et de les inciter à s'intéresser à l'astronomie et aux sciences de l'univers, en combinant formation théorique, pratique sur le terrain et observation scientifique, afin de préparer des jeunes capables de participer à l'observation des grands phénomènes astronomiques.

INSTALLATION DES WALIS DE TIARET, D'EL ABIODH SIDI CHEIKH ET DE KSAR CHELLALA

Sayoud prône «un développement local moderne et efficace»

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de M. Abdelouahab Bertima dans ses fonctions de nouveau wali de la wilaya de Tiaret, dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que la wilaya de Tiaret revêt une importance historique et économique particulière, compte tenu de ses richesses naturelles et humaines, ainsi que de sa position stratégique, qui en fait un trait d'union entre plusieurs wilayas des Hauts Plateaux de l'Ouest. Il a également relevé qu'elle figure parmi les principales wilayas agricoles du pays et contribue en première position à la sécurité alimentaire nationale avec une production de plus de 2,4 millions de quintaux de blé, en plus de l'élevage, ce qui lui confère une place importante dans la carte nationale du développement agricole. Concernant la dynamique de développement, M. Sayoud a indiqué que la wilaya de Tiaret a connu, ces dernières années, une importante activité de développement ayant touché plusieurs secteurs vitaux, notamment le logement, les travaux publics, la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, ainsi que l'amélioration des services publics et le rapprochement de l'administration des citoyens, conformément aux orientations du président de la République visant à construire une administration moderne et efficace, à même de répondre aux préoccupations des citoyens. M. Sayoud a également rappelé que la wilaya a bénéficié d'un acquis institutionnel important avec l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales, dont la réalisation et l'équipement ont récemment été achevés en prévision de son ouverture officielle. Cet établissement constituera un pôle de formation à dimension régionale, contribuant à la formation des cadres des collectivités locales et au développement de leurs compétences, afin de renforcer la modernisation de l'administration et d'améliorer le service public. Le ministre a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts de tous afin de poursuivre le processus de développement et d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Cela exige, a-t-il souligné, une gestion de terrain efficace fondée sur un suivi rigoureux des projets, la lutte contre la bureaucratie, l'écoute des préoccupations des citoyens et une coordina-



dination permanente entre l'administration, les élus et la société civile. Dans ce contexte, le ministre a appelé le nouveau wali à redoubler d'efforts et à travailler avec dévouement et responsabilité, afin de poursuivre la dynamique de développement à Tiaret et d'exploiter au mieux les capacités et les atouts dont elle dispose, de manière à répondre aux attentes de ses habitants et à renforcer sa position en tant que wilaya disposant d'importantes potentialités économiques et de développement. M. Sayoud a également salué les efforts considérables déployés par les différents corps de sécurité, ainsi que par l'Armée nationale populaire pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, protéger les citoyens et préserver les biens.

Développement intégré à El Abiodh Sidi Cheikh

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche soir, la cérémonie d'installation de M. Mouaden Abdrabbi dans ses fonctions de wali de la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh constitue l'un des principaux espaces du Sud-Ouest du pays, de par son étendue géographique qui associe les caractéristiques steppiques aux espaces sahariens. Cette situation lui confère, a-t-il souligné, "une position stratégique en tant que trait d'union entre les Hauts Plateaux et les profondeurs sahariennes". Il a également indiqué que l'activité pastorale, notamment l'éle-

vage, constitue l'un des principaux piliers de l'économie locale. La région dispose, en effet, de vastes espaces pastoraux qui en font l'une des principales zones contribuant à la sécurité alimentaire nationale. Le ministre a, par ailleurs, mis en avant la profondeur historique et spirituelle particulière de la région, associée au nom du Sidi Cheikh, ainsi que le rôle social et culturel des zaouïas religieuses dans la consolidation des valeurs de solidarité et d'entraide et dans la diffusion du savoir. Il a également rappelé la contribution des habitants de la région aux différentes étapes de l'histoire nationale, dans la défense de son unité et de ses constantes.

A ce titre, a ajouté le ministre, la promotion d'El Abiodh Sidi Cheikh au rang de wilaya constitue une concrétisation directe des orientations du président de la République visant à opérer une transformation qualitative du système de gestion locale, fondée sur l'élargissement des prérogatives de l'administration locale, le renforcement de l'efficacité de la décision publique, l'amélioration de la qualité du service public et le rapprochement effectif et concret de l'administration du citoyen. Cette approche vise également, a-t-il précisé, à passer d'une gestion traditionnelle à une gestion fondée sur l'efficacité et les résultats, permettant ainsi d'accroître la performance de l'action de développement au niveau local. Dans ce cadre, M. Sayoud a affirmé que l'Etat accompagnera cette jeune wilaya à travers des programmes de développement intégrés, adaptés à ses spécificités et valorisant ses potentialités, notamment dans les domaines de l'agriculture steppique, de l'élevage et de l'exploitation des espaces pastoraux. Il a ajouté que l'investissement local sera soutenu et que les initiatives économiques seront encouragées, notamment au profit des jeunes, afin de contribuer

à la création de richesses et d'emplois et d'intégrer la région dans la dynamique économique nationale. M. Sayoud a souligné que les responsabilités qui incombent désormais au wali revêtent une importance accrue compte tenu du caractère stratégique de cette wilaya. Cela nécessite une coordination étroite avec les différents services de sécurité et administratifs, les élus locaux et les acteurs de la société civile, afin de dynamiser le développement et de répondre aux attentes des citoyens. Le ministre a également appelé le wali de la wilaya d'El Bayadh, M. Nourredine Belaribi, qui a assisté à la cérémonie d'installation, ainsi que l'ensemble des services et organismes relevant de la wilaya, à poursuivre toutes les formes de soutien et d'accompagnement, notamment sur les plans administratif, technique, logistique et humain, afin de permettre à la nouvelle wilaya d'achever la mise en place de ses structures, services et établissements et de réunir les conditions nécessaires au démarrage effectif de ses missions. Le ministre a enfin salué les importants efforts déployés par les différents corps de sécurité et l'Armée nationale populaire pour préserver la sécurité et la stabilité de notre cher pays et protéger les citoyens et les biens, dans un contexte marqué par l'engagement des citoyens à faire preuve de responsabilité et leur attachement aux valeurs d'unité nationale et de solidarité.

Grandes potentialités à Ksar Chellala

M. Saïd Sayoud, a présidé aussi hier la cérémonie d'investiture de M. Toufik Daoudi en tant que nouveau wali de Ksar Chellala. Dans son allocution, le ministre a affirmé que l'élévation de Ksar Chellala au rang de wilaya à part entière s'inscrit dans un vaste processus natio-

nal de réorganisation territoriale et de consolidation de la décentralisation, un choix stratégique qui renforce l'efficacité de l'Etat et le rapproche des citoyens. Il a souligné que cette nouvelle transformation institutionnelle relève d'une vision globale portée par le président de la République, visant à bâtir une administration locale moderne, efficace et réactive, proche des citoyens et capable de répondre rapidement à leurs préoccupations et aspirations. Il a souligné que la nouvelle Algérie repose sur une gouvernance plus efficace, un développement plus équitable et des institutions plus proches des citoyens. Dans cette perspective, a ajouté M. Saïoud, l'élévation du Ksar Chellala au rang de wilaya à part entière a été entreprise afin de transformer la région en un pôle de développement dynamique et un moteur de dynamisme économique et social sur les Hauts Plateaux.

Il a également noté que le Ksar Chellala possède un potentiel économique, agricole et pastoral prometteur, ce qui en fait un centre de développement capable de contribuer à la sécurité alimentaire, à la création de richesses et d'emplois, notamment dans la culture céréalière, l'élevage et la transformation des produits agricoles.

Il a souligné que la valorisation de ces atouts, le soutien aux investissements agricoles et aux industries de transformation, ainsi que le développement des infrastructures et des ressources en eau ouvriront de nouvelles perspectives de développement et transformeront le potentiel de la région en opportunités concrètes pour sa jeunesse et ses habitants. M. Saïoud a affirmé que l'Etat soutiendra cette nouvelle wilaya en renforçant ses structures administratives et institutionnelles, en améliorant les infrastructures et les réseaux essentiels, et en promouvant l'investissement local. Ceci favorisera une dynamique économique durable qui aura un impact direct sur le quotidien des citoyens.

Le Ministre a exhorté le Wali à redoubler d'efforts pour poursuivre le développement de la wilaya et exploiter au mieux son potentiel et ses ressources considérables. Il a également insisté auprès du wali de Tiaret, ainsi que de tous les services et organismes affiliés, pour qu'ils continuent d'apporter tout le soutien et l'assistance nécessaires, notamment en matière administrative, technique, logistique et de ressources humaines. Ceci permettra à la nouvelle wilaya de finaliser la mise en place de ses structures, services et institutions, et de créer les conditions nécessaires à son entrée en fonction.

ÉLECTIONS LOCALES 2026 ET MÉDIAS

La couverture électorale au défi de la rigueur

À l'approche du scrutin du 28 novembre, la responsabilité des médias dans l'information des citoyens s'impose comme l'un des enjeux majeurs du processus électoral. Déontologie, vérification des contenus, égalité de traitement et maîtrise des nouveaux outils numériques ont été au cœur d'une journée d'étude organisée hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal.

Par H. Nassira

À quelques semaines des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre prochain, la couverture médiatique de l'échéance électorale est appelée à répondre à des exigences particulières. C'est dans cette perspective que le ministère de la Communication, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a organisé hier une journée d'étude consacrée au thème : « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente ». La rencontre, ouverte par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, et le président de l'ANIE, Saad Arous, a réuni des responsables d'institutions nationales, des professionnels des médias ainsi que des universitaires et chercheurs.

Déontologie et traitement de l'information
Les travaux ont porté sur les exigences pro-

fessionnelles qui doivent encadrer la couverture du processus électoral, à la lumière des évolutions constitutionnelles et législatives. Une attention particulière a été accordée aux mécanismes de contrôle, aux garanties prévues par la législation électorale et aux conditions de traitement de l'information durant les différentes étapes du scrutin. Au centre des débats, le rôle de la presse dans l'information du citoyen. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de privilégier une information objective, équilibrée et vérifiée, tout en veillant au respect des règles déontologiques et à l'égalité de traitement entre les différents candidats.

La presse numérique sous la loupe

La transformation du paysage médiatique a également occupé une place importante dans les discussions. La rapidité de circulation des contenus, particulièrement sur les plateformes numériques, pose avec davantage d'acuité la question de la vérification de l'information avant sa publication. Dans ce contexte, les mé-

dias sont appelés à concilier réactivité et exactitude, tout en contribuant à sensibiliser les citoyens aux enjeux du scrutin et à leur permettre d'exercer leur droit électoral sur la base d'informations fiables.

Trois ateliers pour renforcer les pratiques

La journée d'étude sera prolongée par trois ateliers consacrés respectivement à l'éthique professionnelle et au fact-checking, aux méthodes et outils journalistiques ainsi qu'au journalisme de données électorales. Un guide pratique destiné à accompagner les journalistes dans la production de contenus fiables sera également présenté, avec une attention particulière portée aux spécificités de la couverture des élections locales.

À travers cette initiative, l'accent est ainsi mis sur la formation et la professionnalisation des pratiques médiatiques, avec un même impératif : faire de la rigueur, de la transparence et de la responsabilité les principaux repères de la couverture électorale.

SAAD AROUS :

« Sensibiliser le citoyen, pas l'influencer »

H.N

Le président de l'ANIE appelle les médias à privilégier l'exactitude et la spécialisation, tout en renforçant l'information de proximité et l'égalité de traitement entre les candidats. À l'approche des élections locales du 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) entend renforcer ses relations avec les médias et améliorer les conditions d'accès à l'information électorale. Son président, Saad Arous, a appelé les professionnels de la presse à privilégier la rigueur, l'exactitude et la neutralité dans la couverture du prochain scrutin. S'exprimant hier à l'occasion de la journée d'étude consacrée aux « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », Saad Arous a salué le rôle des médias dans l'accompagnement des précédentes échéances électorales, tout en plaidant pour un approfondissement de cette coopération.

Un partenariat à renforcer

Pour le président de l'ANIE, la presse constitue un « partenaire essentiel » du processus électoral, notamment en permettant au citoyen d'accéder à une information précise et compréhensible. Mais cette mission suppose également, selon lui, de renforcer la spécialisation des journalistes et de privilégier davantage l'information de proximité. « Nous avons besoin de sensibiliser le citoyen, pas de l'influencer, de présenter les faits et non de fabriquer des impressions », a-t-il déclaré, résumant ainsi l'exigence d'une couverture fondée sur la transmission des faits et le respect de la liberté de choix de l'électeur. Cette approche implique également de distinguer clairement l'information de l'opinion et de veiller à l'équilibre dans le traitement médiatique des différentes candidatures.

L'exactitude avant la vitesse

Le président de l'ANIE a particulièrement insisté sur les défis posés par les médias numériques, où la rapidité de diffusion peut parfois entrer en tension avec les impératifs de vérification. « La rapidité de publication ne doit pas se faire au détriment de l'exactitude de l'information », a-t-il averti, appelant ainsi les journalistes à vérifier les contenus avant leur diffusion et à éviter la propagation d'informations trompeuses. Dans ce contexte, l'égalité des chances entre les candidats constitue également un principe central de la couverture électorale. La presse est appelée à veiller à un traitement équilibré, en évitant toute confusion entre information journalistique, commentaire et prise de position.

Des canaux de communication à consolider

De son côté, l'ANIE entend renforcer ses mécanismes de communication avec les professionnels des médias, notamment en mettant à leur disposition les informations électorales dans des délais appropriés et en répondant à leurs interrogations. Pour Saad Arous, l'enjeu est ainsi de consolider une relation fondée sur la disponibilité de l'information, la précision et le respect des règles professionnelles. À travers ce rapprochement entre l'institution électorale et les médias, l'ANIE entend ainsi favoriser une couverture permettant au citoyen de disposer d'une information fiable sur le scrutin, ses modalités et ses enjeux, sans que l'information électorale ne se transforme en instrument d'influence.

BOUSLIMANI :

« Les médias doivent être une passerelle neutre entre les électeurs et leurs représentants »

H.N

Le ministre de la Communication appelle les journalistes à privilégier l'objectivité, la vérification et l'égalité de traitement, tout en contribuant à barrer la route aux informations trompeuses. À l'approche des élections locales du 28 novembre prochain, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a placé la responsabilité des médias au cœur du processus électoral. Intervenant hier à l'ouverture de la journée d'étude consacrée aux « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », organisée en coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), il a appelé les professionnels de la presse à assurer une couverture rigoureuse, objective et équilibrée du scrutin. Pour le ministre, le rôle des médias ne saurait se limiter à relayer l'actualité électorale. Ils doivent permettre au citoyen de disposer des éléments nécessaires pour comprendre les enjeux du scrutin, connaître les programmes des candidats et suivre les différentes

étapes du processus. C'est dans cette perspective qu'il a défini la presse comme une « passerelle neutre entre les électeurs et leurs représentants », appelant les journalistes à transmettre l'information avec objectivité et fiabilité, sans se substituer au citoyen dans ses choix.

Barrer la route aux informations trompeuses

Cette responsabilité prend, selon le ministre, une importance particulière dans un environnement marqué par l'accélération de la circulation des contenus, notamment sur les plateformes numériques. La lutte contre les informations trompeuses constitue ainsi l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les médias durant les périodes électorales. Bouslimani a appelé à un « accompagnement médiatique régulier », tout en insistant sur la nécessité de mettre en avant les efforts et les réalisations du pays et de contribuer à renforcer la confiance du citoyen dans l'information. Le ministre a également évoqué le rôle de la presse dans l'accompagnement des politiques publiques et des projets engagés à l'échelle nationale, estimant

que l'information doit permettre au citoyen de mieux comprendre les actions entreprises et les enjeux qui les entourent.

« Une liberté responsable »

Abordant enfin les conditions d'exercice du métier, Mohamed Bouslimani a rappelé que la liberté de la presse est consacrée par les garanties constitutionnelles et doit s'exercer dans le respect de la loi et des règles professionnelles. Il a, dans ce cadre, souligné l'importance de renforcer la formation spécialisée et le cadre juridique permettant aux journalistes d'accomplir leur mission dans le respect de la déontologie, avec la même distance à l'égard de l'ensemble des candidats. Le ministre a également salué le rôle joué par la presse algérienne dans l'accompagnement des grands rendez-vous nationaux. Pour la couverture des prochaines élections locales, son message s'articule ainsi autour de plusieurs exigences : informer avec rigueur, vérifier avant de publier, préserver la neutralité et faire de la responsabilité professionnelle un principe central du traitement de l'information électorale.

Les médias, rempart contre la désinformation électorale

H.N

Neutralité, vérification, égalité de traitement et autorégulation ont constitué les principaux axes d'une réflexion consacrée aux exigences de la couverture médiatique du prochain scrutin local. Au-delà de la couverture proprement dite des élections locales, c'est la responsabilité des médias dans la qualité du débat électoral qui s'est retrouvée au cœur des échanges lors de la journée d'étude organisée hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal. Professionnels des médias, universitaires et représentants d'institutions ont insisté sur la nécessité d'une information fondée sur la vérification, la neutralité et le respect de l'éthique professionnelle. Dans un contexte marqué par la multiplication et l'accélération des contenus numériques, les médias sont notamment appelés à contribuer à la prévention de la désinformation électorale et à permettre aux citoyens d'accéder à une information fiable. Cette mission suppose également de garantir aux candidats un traitement équitable et un espace permettant la présentation de leurs programmes et positions.

Neutralité et égalité, des exigences professionnelles

La couverture électorale impose, dans ce cadre, une attention particulière à l'égalité de traitement. La répartition des espaces média-

tiques et des temps d'antenne, comme le traitement des différentes candidatures, doivent répondre aux exigences d'équilibre et d'impartialité. Les intervenants ont également mis en garde contre le sensationnalisme et la recherche du « scoop » au détriment de la vérification. Le journaliste doit pouvoir distinguer clairement les faits du commentaire, vérifier les informations avant leur publication et éviter toute présentation susceptible de déformer la réalité du débat électoral. La mission de sensibilisation du citoyen doit, elle aussi, rester centrée sur l'information. Il s'agit notamment d'expliquer les modalités du scrutin et l'importance de la participation électorale, sans transformer cette mission en orientation des choix des électeurs.

Miser sur l'autorégulation

Pour le professeur à l'Université d'Alger 3, Mohamed Ahmed Tayeb, l'encadrement juridique et les mécanismes de sanction ne peuvent, à eux seuls, prévenir les éventuels dépassements. Il a ainsi plaidé pour le développement de l'autorégulation au sein des entreprises médiatiques. Parmi les propositions avancées figure la désignation d'un médiateur chargé de veiller au respect des règles professionnelles et de recueillir les réclamations du public et des candidats. L'intervenant a également appelé à renforcer l'indépendance économique des médias à travers la recherche de modèles numériques durables. La formation constitue un autre axe mis en

avant, avec la nécessité d'adapter les programmes universitaires et professionnels aux nouvelles réalités du métier, notamment à travers des modules consacrés aux médias de crise, à la couverture électorale et à l'éthique des médias numériques. Mohamed Ahmed Tayeb a, par ailleurs, évoqué la possibilité de mettre en place un observatoire national indépendant chargé d'évaluer les pratiques médiatiques et de relever les éventuels dépassements durant les campagnes électorales.

La vérification au cœur du numérique

De son côté, le professeur Karim Belkass a insisté sur les défis spécifiques auxquels sont confrontés les médias numériques. La vitesse de circulation des contenus, a-t-il relevé, ne doit pas conduire à sacrifier la qualité et la fiabilité de l'information. Dans cet environnement où une information insuffisamment vérifiée peut rapidement se propager, la priorité doit rester accordée à la fiabilité du contenu plutôt qu'à la seule rapidité de publication. À travers ces différentes contributions, la réflexion engagée lors de cette journée dépasse ainsi la seule échéance du 28 novembre. Elle pose plus largement la question des pratiques professionnelles à consolider face aux mutations du paysage médiatique, avec un même impératif : faire de la vérification, de la responsabilité et de l'éthique des garde-fous essentiels de l'information électorale.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE:

«L'Algérie a besoin de ses scientifiques où qu'ils se trouvent»

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques où qu'ils se trouvent pour permettre au pays de se propulser là où il mérite d'être. "C'est un grand honneur pour moi de vous rencontrer. Vous êtes l'élite de l'élite du pays dans tous les domaines", a dit le président de la République en recevant, dimanche au siège de la Présidence de la République, les membres du Haut conseil de la communauté scienti-



fique nationale à l'étranger, soulignant que "le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scien-

tifiques, où qu'ils se trouvent, pour passer, ensemble, à une nouvelle étape, si Dieu le veut". "Le pays se développe grâce à ses enfants et à ses diplômés universitaires", a ajouté le président de la République, rappelant que l'Algérie est "un pays très jeune comparé à l'Europe, puisque les jeunes de moins de 40 ans représentent plus de 70% de la population". "Ce que nous sommes en train de semer va tenir au moins une vingtaine ou une trentaine d'années pour permettre à l'Algérie de se propulser là où elle mérite d'être, par rapport à l'ambition de ses enfants", a conclu le président de la République.

COOPÉRATION

Le président de la République reçoit le SG de l'OPEP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais, et la délégation l'accompagnant.

Ont assisté à l'audience, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, et le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab.



LE PRÉSIDENT RÉUNIT LES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES ALGÉRIENNES

Le Pr Zerhouni salue l'initiative éclairée de Tebboune



Le Pr. Elias Zerhouni, coordonnateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réunir les compétences scientifiques algériennes pour les associer au développement du pays, présentant à cette occasion un rapport d'activité accompagné d'un dossier résumant les ef-

forts fournis ainsi qu'une feuille de route pour les douze prochains mois. Lors de l'audience accordée, dimanche, par le président de la République aux membres du Conseil, le Pr Zerhouni a remercié le président de la République d'avoir pris cette initiative, affirmant que les réactions ont été "très positives" au sein du Conseil ainsi qu'auprès des experts, scientifiques et ingénieurs à travers le monde désireux d'y adhérer. "Nous en avons discuté et je vous dis franchement, la réaction a été très positive. D'abord au niveau du Conseil, mais aussi de toute la communauté d'experts, de scientifiques et d'ingénieurs à travers le monde. Je reçois énormément de communications de gens qui veulent faire partie de cette initiative que vous avez lancée", a-t-il dit à l'adresse du président de la République, tout en remerciant, également, le ministre de l'Enseignement supérieur pour son aide. Revenant sur

la genèse des travaux, il a rappelé qu'après le lancement de l'initiative le 28 juin dernier, le groupe a choisi de ne pas attendre la publication du décret pour se réunir, tenant une réunion d'organisation le 4 août. "On vit à l'étranger, mais nous ne sommes pas étrangers. Nous sommes Algériens avant tout. Nous avons tous vécu des carrières différentes, mais on fait partie de ce pays et nous voulons contribuer à son développement", a-t-il soutenu. Le Pr Zerhouni a, ensuite, exposé trois principes retenus, assurant qu'"aucune initiative du Conseil ne peut se faire dans l'isolement ou sans coopération bilatérale avec les collègues nationaux", tout en insistant sur la nécessité de "rassembler la communauté algérienne qualifiée à l'étranger pour constituer un vivier plus grand". Il a également plaidé pour "une attitude de responsabilité vis-à-vis des priorités nationales".

ANP

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha installe le Directeur central de la Sécurité de l'Armée

Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, lundi, la cérémonie officielle d'installation du Directeur central de la Sécurité de l'Armée, le Général Maach Noureddine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) : "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale,

Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce lundi 28 septembre 2026, la cérémonie officielle d'installation du Directeur central de la Sécurité de l'Armée, le Général Maach Noureddine", précise la même source. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a déclaré: "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 22 septembre 2026, j'installe officiellement le Général Maach Noureddine, dans les fonctions de Directeur central de la Sécurité de l'Armée, en remplacement du Général Abbas Ibrahim". "A cet effet, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instruc-

tions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution", a-t-il ajouté. Cette occasion a constitué "une opportunité pour le Général d'Armée pour donner aux cadres de la Direction, un ensemble d'instructions et d'orientations, en vue de fournir davantage d'efforts dévoués dans l'accomplissement des missions qui leurs sont assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises", ajoute le MDN. A l'issue, le Général d'Armée "a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du Procès-verbal de passation de consignes", conclut la même source.

EDITO

Tebboune, un président visionnaire

Wassila. B

En recevant les membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vient de poser un acte hautement symbolique et stratégique. En déclarant que « le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques, où qu'ils se trouvent », le chef de l'Etat exprime une conviction profonde : l'Algérie ne saurait se construire sans mobiliser l'ensemble de ses talents, y compris ceux qui ont choisi d'exercer à l'étranger.

Cette rencontre n'est pas un simple geste protocolaire, mais l'illustration d'une vision lucide et inclusive du développement national. En tendant la main à cette élite de l'élite, le président Tebboune démontre que la grandeur d'une nation se mesure aussi à sa capacité à rassembler tous ses enfants, où qu'ils soient. Cette ouverture témoigne d'une maturité politique qui honore la fonction présidentielle et grandit l'Algérie sur la scène internationale.

Le président Tebboune ne s'y trompe pas : dans un pays où les moins de 40 ans représentent plus de 70 % de la population, la jeunesse constitue à la fois le principal défi et la plus grande opportunité. En affirmant que « le pays se développe grâce à ses enfants et à ses diplômés universitaires », il rappelle que l'investissement dans le capital humain est la clé de voûte de toute ambition nationale. Sa décision de réunir les compétences scientifiques algériennes disséminées à travers le monde témoigne d'une intelligence politique rare : transformer une diaspora souvent perçue comme une perte en une force vive au service de la nation.

La réponse du Pr Elias Zerhouni, coordonnateur du Conseil, est éloquent : les réactions « très positives » et les nombreuses demandes d'adhésion venant d'experts, de scientifiques et d'ingénieurs à travers le monde prouvent que cette initiative répond à une attente profonde. Comme l'a si bien formulé le Pr Zerhouni : « On vit à l'étranger, mais nous ne sommes pas étrangers. Nous sommes Algériens avant tout. » Cette affirmation résume à elle seule l'esprit qui anime cette dynamique : celui d'une appartenance nationale qui transcende les frontières et les parcours individuels. En misant sur une approche fondée sur la coopération, la responsabilité et les priorités nationales, le Conseil se dote d'une feuille de route réaliste et ambitieuse.

Ce que le président Tebboune est en train de semer, comme il l'a lui-même souligné, « va tenir au moins une vingtaine ou une trentaine d'années ». Cette vision à long terme, loin des calculs électoralistes et des solutions éphémères, mérite d'être saluée. En associant les compétences nationales de l'intérieur et de l'extérieur, en refusant l'isolement et en plaçant les priorités du pays au cœur de l'action, le chef de l'Etat trace une voie nouvelle pour un développement endogène, fondé sur le savoir et l'excellence. L'Algérie, terre de jeunesse et de talents, mérite cette ambition. Et c'est précisément cette ambition que le président Tebboune incarne aujourd'hui avec détermination et clairvoyance.

FRAPPE SIONISTE AU NORD DE GHAZA

Une martyre et plusieurs blessés



Une Palestinienne est tombée en martyre et plusieurs autres personnes ont été blessées, lundi, dans une frappe de l'armée de l'occupation sioniste ayant pris pour cible une maison qui abritait des déplacés, au nord de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon Wafa qui cite des sources locales, la frappe sioniste

a visé la maison d'une famille habitant dans le secteur de la rue Al-Mashhara, à l'est de la station Tamraz, au nord de Ghaza. Les mêmes sources ont précisé que des avions de l'occupation sioniste avaient bombardé la maison où se trouvaient plusieurs personnes, faisant une martyre et plusieurs blessés. L'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a fait 74.022 martyrs et 175.098 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué, lundi matin, par les autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, 1.421 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.983 autres ont été blessés dans les frappes sionistes, tandis que les corps de 834 martyrs ont été récupérés, selon les mêmes sources.

JOURNÉE MONDIALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE JOURNALISTE PALESTINIEN

262 professionnels des médias tombés en martyrs à Ghaza

Au total, 262 journalistes et professionnels des médias sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre 2023, dont 26 femmes, selon un bilan publié par le Bureau d'information gouvernemental de Ghaza à l'occasion de la Journée mondiale de solidarité avec le journaliste palestinien. Cette journée, célébrée le 26 septembre et adoptée par la Fédération internationale des journalistes en 1996, vise à rendre hommage au rôle des journalistes palestiniens et à leurs sacrifices dans l'exercice de leur profession. Selon le Bureau, 433 journalistes et professionnels des médias ont également été blessés, tandis que 50 ont été arrêtés, dont 23 seraient toujours détenus. Trois journalistes sont par ailleurs portés disparus, selon la même source.

Le bilan fait également état de 28 militants des médias considérés comme influents, tombés aussi en martyrs. Sur le plan matériel, 32 familles de journalistes tombés en martyrs ont été entièrement décimées, tandis que 53 maisons de journalistes ont été totalement ou partiellement détruites, affirme le Bureau. Les infrastructures médiatiques ont également subi d'importants dégâts. Selon le même bilan, 12 journaux et magazines, 23 médias numériques, 11 radios, 16 chaînes de télévision, 27 imprimeries et cinq organisations professionnelles et syndicales ont été totalement ou partiellement détruits. La même source estime à plus de 800 millions de dollars les pertes directes subies par le secteur des médias à Ghaza, dans le cadre des destructions qui ont affecté plusieurs sec-

teurs de l'enclave. Malgré les destructions, 143 institutions médiatiques continuent de fonctionner dans la bande de Ghaza, ajoute le bilan. A cette occasion, le Bureau d'information gouvernemental a appelé la communauté internationale, les Nations unies, la Fédération internationale des journalistes et l'Union des journalistes arabes à intervenir de toute urgence afin d'assurer une protection juridique et sur le terrain aux journalistes palestiniens. Il a également appelé le procureur de la Cour pénale internationale à ouvrir une enquête officielle et urgente sur les crimes commis contre les journalistes et la destruction de leurs institutions médiatiques, et à demander des comptes aux dirigeants de l'occupation sionistes afin de garantir qu'ils ne bénéficient pas de l'impunité.

INONDATIONS DANS LE NORD DE L'INDE

Au moins 81 morts

Au moins 81 personnes ont trouvé la mort dans les inondations causées par les fortes pluies qui se sont abattues depuis vendredi sur l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord), selon un nouveau bilan donné lundi par l'agence de gestion des catastrophes. Un précédent bilan avait fait état de 62

morts. Les autorités locales ont enregistré 45,1 millimètres de pluie dimanche, contre 1,8 mm en temps normal et 74 des 75 districts de l'Etat de l'Uttar Pradesh ont connu des précipitations supérieures de plus de 60pc à la normale. En plus des victimes humaines, les inondations ont endommagé plus de 2.200

habitations et recouvert 81 hectares de terres agricoles. Les scientifiques ont multiplié, au cours de ces dernières années, les mises en garde contre l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes en Asie du Sud, qu'ils relient à la hausse des températures et au changement climatique.

INTEMPÉRIES AU NÉPAL

Au moins 21 morts et 5 disparus

Vingt et une personnes ont trouvé la mort et cinq autres sont portées disparues à la suite des catastrophes provoquées par les pluies incessantes qui s'abattent sur le Népal depuis jeudi, a déclaré dimanche le Premier ministre Bhandari Shah. Cinq autres personnes blessées reçoivent actuellement des soins, a écrit M. Shah sur les réseaux sociaux. L'Autorité nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe a annoncé de sa part dans un communiqué qu'à la date de dimanche soir, 747 familles avaient été touchées, tandis que 143 maisons ont été détruites et 51 autres partiellement endommagées. "Les intempéries ont perturbé les transports dans plusieurs régions du pays, une dizaine de routes ayant été affectées par des inondations et des glissements de terrain", a précisé M. Shah. Les inondations ont également perturbé l'approvisionnement en électricité à hauteur de 1.013,2 mégawatts sur le réseau national de transport d'électricité, et des projets hydroélectriques d'une capacité totale de 318 mégawatts ont été mis à l'arrêt après l'effondrement de pylônes de transport d'électricité, a-t-il ajouté. "Le danger n'est pas encore écarté", a écrit M. Shah.

MAURITANIE

Plus de 250 migrants secourus au large

Les garde-côtes mauritaniens ont annoncé avoir secouru dimanche quelque 260 migrants ouest-africains, dont 17 enfants, en difficulté au large de la Mauritanie. Les migrants, qui se trouvaient à bord de deux bateaux partis de Banjul, en Gambie, sont en état de choc après avoir manqué de nourriture et rencontré des problèmes de carburant et de navigation, ont précisé les garde-côtes dans un communiqué. Les rescapés ont été repérés dimanche au large de Nouakchott, après avoir passé environ une semaine en mer, selon la même source. Outre les 17 enfants, 61 femmes se trouvaient à bord des bateaux, selon le communiqué.

BIRMANIE

Huit morts dans des inondations et glissements de terrain

Au moins huit personnes ont trouvé la mort et jusqu'à trente autres sont portées disparues dans des inondations et glissements de terrain qui ont frappé le sud de la Birmanie, a déclaré lundi un secouriste. "Nous avons retrouvé huit corps, tandis que 20 à 30 personnes sont portées disparues" à Launglon, dans la région de Tanintharyi, a déclaré Hein Htet, bénévole de l'association

People's Administration Team. "Parmi les victimes, trois adolescents réfugiés dans un monastère ont été emportés par un glissement de terrain qui a détruit 18 bâtiments", a-t-il précisé. "Il y a encore des personnes et des villages dans la zone à risque", a averti Hein Htet. La région de Tanintharyi, à l'extrême sud de la Birmanie, est frappée par de fortes

pluies depuis vendredi, comme la Thaïlande voisine. "Nous ne sommes pas seulement submergés par l'ampleur des inondations, mais aussi par le manque de moyens. C'est une catastrophe naturelle dans une zone de conflit", a encore dit Hein Htet. La Birmanie, pays de 51 millions d'habitants, figure parmi les dix pays les plus vulnérables au changement climatique, selon l'ONG allemande Germanwatch. Les scientifiques avertissent que l'intensité et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes vont augmenter à mesure que la planète continue de se réchauffer en raison des émissions de combustibles fossiles.

FOOTBALL FÉMININ

Le calendrier de la phase aller dévoilé

La Ligue nationale de football féminin a dévoilé, lundi, le calendrier de la phase aller du Championnat d'Algérie de première division de la saison sportive 2026-2027, comprenant les dates des différentes journées, ainsi que les périodes de trêve et les dates des tours préliminaires de la Coupe d'Algérie.

La nouvelle saison footballistique débutera le 2 octobre et la phase aller prendra fin le 16 janvier 2027, selon la même source.

Le calendrier annoncé par la Ligue comprend les différentes échéances compétitives programmées durant la première moitié de la saison, ainsi que les périodes de trêve entre les journées de championnat et les dates des tours préliminaires de la Coupe d'Algérie.

Selon le programme de la compétition, les cinq premières journées se dérouleront du 2 au 30 octobre, avant une trêve destinée à permettre la tenue du premier tour préliminaire de la Coupe d'Algérie, prévu les 6 et 7 novembre.

La compétition nationale reprendra le vendredi 13 novembre avec la sixième journée du championnat. Le deuxième tour préliminaire de la Coupe d'Algérie aura, quant à lui, lieu les 11 et 12 décembre.

A partir de la 9e et jusqu'à la 15e et dernière journée de la phase aller, les rencontres de championnat se dérouleront chaque week-end, les vendredis et samedis.

La Ligue nationale de football féminin a précisé que ce calendrier reste susceptible d'être modifié ou réaménagé en cas de nécessité, en fonction des exigences organisationnelles et sportives.

Pour rappel, le CF Akbou est le détenteur du titre de champion d'Algérie féminin depuis trois saisons consécutives, tandis que la JS Kabylie est tenant de la Coupe d'Algérie depuis deux saisons.

D'autre part, le championnat de deuxième division débutera les vendredi et samedi 16 et 17 octobre.



ATHLÉTISME/CROSS

Le calendrier des dix Challenges nationaux dévoilé



Les dix cross du Challenge national de la saison 2026-2027 se dérouleront entre le 21 novembre et le 6 février, suivant le programme de la compétition, dévoilé lundi par la Fédération algérienne d'athlétisme. Le bal s'ouvrira dans un peu moins de deux mois à Constantine, avec le déroulement du premier cross, dédié à la mémoire de feu Amor Benhabiles, programmé le 21 novembre, avant de laisser place aux cross des "Ziban" et Bouzid-Saâl, prévus respectivement le 5 décembre à Biskra et le 12 du même mois à Sétif. L'année 2026 se clôturera avec le cross des "Ruines romaines" et celui de "La Soummam", prévus respectivement le 19 décembre à Batna et le 26 du même mois à Béjaïa. L'année 2027 s'ouvrira avec deux cross, prévus pendant la même journée du 2 janvier. Il s'agit du cross "El Mokrani" à Bordj Bou Arreridj et Chelda-Boulénouar à Tlemcen. Les péripéties de ce Challenge national se poursuivront le 9 janvier, avec le déroulement du cross Abdou-Seghouani à Alger, puis celui de Saïd-Cherdoui, prévu le 16 du même mois à Tizi-Ouzou. Enfin, et toujours selon la même source, les différents Championnats régionaux de cross ont été programmés le 23 janvier, alors que le 10e et dernier Challenge de cross, dédié à la mémoire d'Ahmed Klouche, sera jumelé avec le Championnat national de la spécialité, le 6 février 2027 à Chlef.

MARATHON D'IMEDGHASSEN

La 16e édition

programmée le 3 octobre

La 16e édition du marathon international d'Imedghassen a été programmée le 3 octobre prochain dans la wilaya de Batna, a-t-on appris lundi des organisateurs.

"Trois courses sont inscrites au programme de cette compétition : une course de 13 kilomètres, un relais de deux fois 21,1 kilomètres et enfin, un marathon de 42,195 kilomètres", a-t-on indiqué de même source.

Elle devrait drainer la participa-

tion de plusieurs coureurs étrangers.

La compétition se déroulera près du Mausolée Royale d'Imedghassen : un ancien monument funéraire, datant de l'époque numide et qui se situe dans l'actuelle commune de Boumia, à environ 40 kilomètres au nord-est de la ville de Batna.

Un lieu historique, qui au-delà du caractère sportif devrait donner à la compétition une portée touristique.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS
L'Algérie se qualifie pour les demi-finales

La sélection algérienne de badminton s'est qualifiée en demi-finales du Championnat d'Afrique juniors (27 septembre-3 octobre), après sa victoire face à l'Ouganda (2-0), lundi au Caire (Egypte) dans l'épreuve par équipes mixtes.

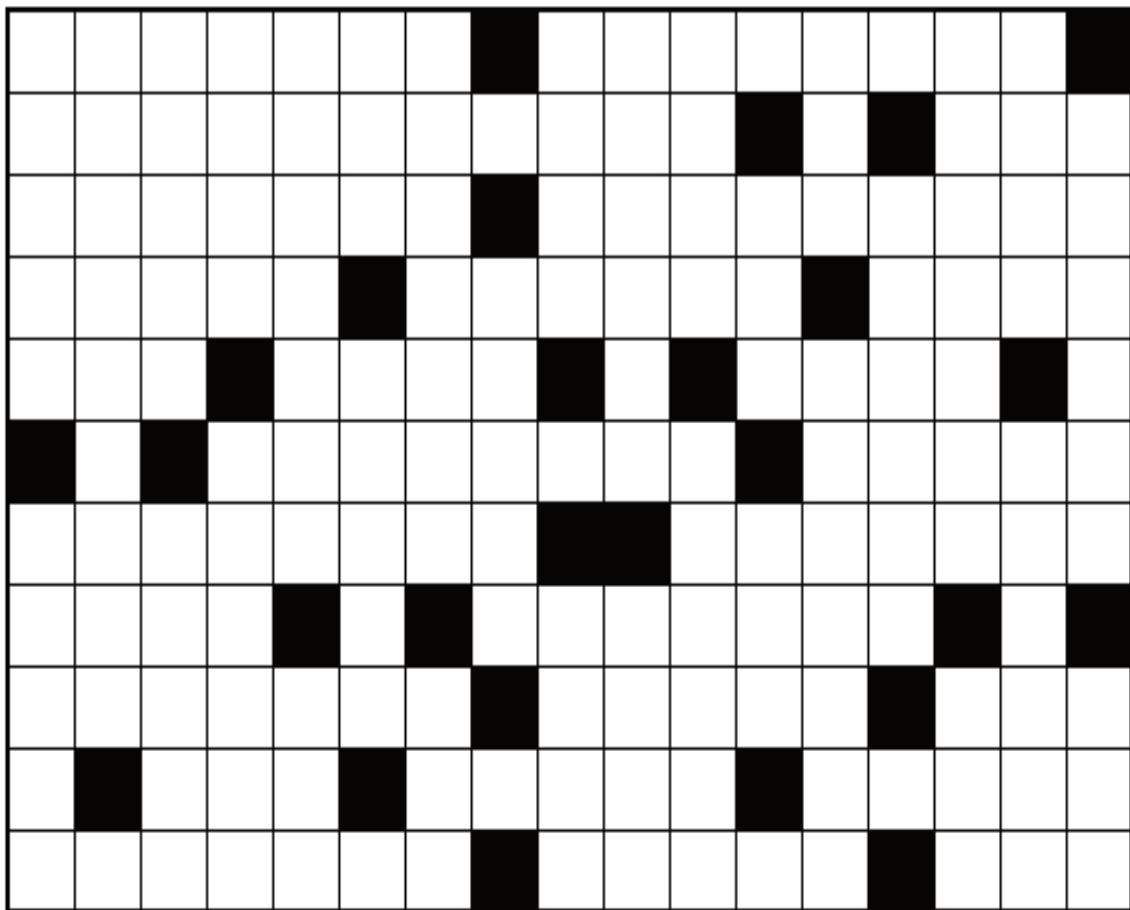
Versée dans le groupe A aux côtés de l'Ouganda et de la Zambie, l'Algérie est représentée à ce rendez-vous africain au Caire par 12 athlètes (six garçons et six filles).

Le groupe B comprend l'Egypte (pays hôte), l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et la Tunisie, alors que le groupe C est composé de Maurice, du Ghana et du Sénégal.

Selon le programme de la compétition, les épreuves par équipes mixtes se déroulent du 27 au 29 septembre, tandis que les épreuves individuelles (simple et double) auront lieu du 30 septembre au 3 octobre.

Les athlètes nationaux prennent part à cette échéance continentale après une période de préparation, avec l'objectif de représenter au mieux l'Algérie et de décrocher le maximum de médailles possibles.

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



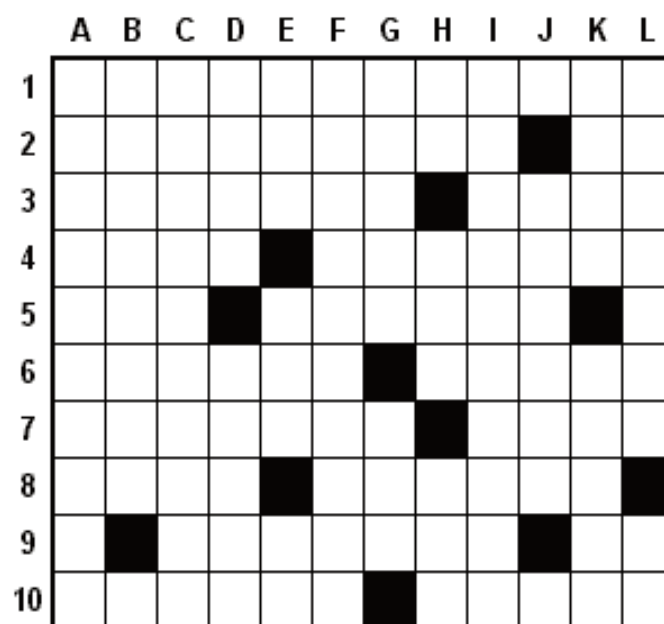
- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
ART	AISE	ALENE	CONNUE	ARIETTE	ARRIEREE	AGACERAIT
CET	ARMA	AMANT	EMACIE	GENERAL	TRUBLION	ENTARTRRER
EAU	EMIS	ARRET	ETETES	LASCIVE	VERVEINE	
ERE	FEAL	GESTE	GEMIRA	MUETTES		
ERS	LAIT	LUIRE	RAGOTS	OSAIENT		- 11 -
LEU	MAUS	NURSE	ROGNON	OSEILLE		ENUMERATION
LIE	NUIS	OTEEES	WISEUR	RECALEE		
NUA	TIAN	RECEL		SAFARIS		
OIE	TOGE	RIMAI		STRICTS		
OIL	UNAU	RUINE		TIERCES		
SUE		SONGE				
TAC		TASSA				
URE						

Qu'est-ce qui tire la langue quand on appuie sur sa queue?

Jeu des 7 Terreurs



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Antiphrase
- 2 - Qui donne un bon coup de fourchette - Capone pour ses amis
- 3 - Tiras des bords pour gagner - Lustré
- 4 - Liqueur de riz - Sucettes
- 5 - Nippe - Monologue
- 6 - Pas très intéressants - Fis reluire
- 7 - Vaisseaux - Boissons de table
- 8 - Mère d'Horus - Finaudes
- 9 - Voile noir - Préposition
- 10 - Equipons de poulies et cordages - Outil de gauchois

Verticalement

- A - Style de tourisme
- B - Entreras en action
- C - Etat de cathode
- D - Sentiment de débutant - Rythme moderne
- E - Pouffe - Grande joie pour le cabot - Début et fin d'hibernation
- F - Nationaliseras
- G - Choisir une cible - Direction du midi
- H - Proche adresse - Type de répartition identique - Terre ferme
- I - Retombera dans l'erreur
- J - Belle bourde -
- K - Epreuve à la main - Calanques
- L - Désignais - Drame de geisha

Sudoku

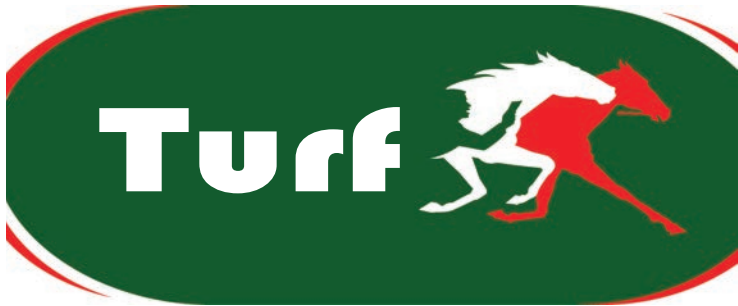
	2	1	9		5	3	6	
5	4	6	3		7	8	9	2
7		9	2		6	4		1
2		3				6		8
9		7		6		1		3
3		4	6		1	7		5
1	7	2	4	5	8	9	3	6
	8	5	7		9	2	1	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

[illegible]

8	3	6	1	2	3	5	6	7
7	2	4	5	6	8	9	1	3
6	2	2	6	7	4	3	5	1
9	3	8	3	7	6	5	9	1
4	5	7	1	2	9	3	8	4
1	5	8	6	2	4	3	7	9
3	3	3	4	5	8	7	2	6
4	2	1	7	9	5	8	4	1
7	8	5	3	1	2	6	9	4



Hippodrome Kaid-Ahmed de Tiaret

Journée N° 183

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - GHAZI D'HEM

MD. ASLI 57 kg
28-02-2025 2.000 m 2ème
MD. ASLI 55 kg 12 pts
29-11-2025 1.100 m 1er T.N.C
MD. ASLI 53 kg 18 pts
16-12-2025 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 5ème
MD. ASLI 58 kg 17 pts
31-01-2026 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles dans un parcours à son entière convenance.

Conclusion : Une priorité.

2 - JOUMLLA

JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg
01-01-2026 1.500 m retirée
W. HAMOUL 52 kg 13 pts
13-01-2026 1.400 m 5ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 4ème
R. BELMORSELI 55 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m 1ère T.N.C
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 9ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans ce genre de confrontation avec le jeune jockey Djellouli.

Conclusion : A revoir.

3 - RITEJ EL MESK

S. BENYETTOU 55 kg
05-07-2025 1.300 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
09-08-2025 1.400 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
25-10-2025 1.500 m 6ème
AB. AIDA 53 kg 12 pts
17-03-2026 1.300 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 1ère T.N.C
K. HAOUA 54 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour négocier une place honorable sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

4 - IMALAYA

F. ABDI 55 kg
18-11-2025 1.400 m 6ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
02-12-2025 1.300 m 3ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
16-12-2025 1.400 m 5ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 1ère T.N.C
H. RAACHE 55 kg 12 pts
13-01-2026 1.400 m 1ère T.N.C
F. ABDI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit malgré son manque de compétition.

Conclusion : Une priorité.

5 - SIFAT EL MESK

R. BELMORSELI 55 kg
25-11-2025 1.500 m 1ère T.N.C
K. HAOUA 55 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 7ème
K. HAOUA 56 kg 17 pts
24-03-2026 1.400 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 2ème
YS. BADAOUI 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable dans un parcours à son entière convenance.

Conclusion : Une priorité.

6 - HAVANA D'HEM

JJ/ KH. BENKHATTOU 54,5 kg
04-10-2025 1.300 m 8ème
MD. ASLI 54 kg 14 pts
02-12-2025 1.300 m retiré
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 5ème
MD. ASLI 54 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 5ème
MD. ASLI 54 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 1er T.N.C
MD. ASLI 56 kg 12 pts
Il ne va pas avoir la partie facile entre les mains de Benkhattou.

Conclusion : A revoir.

Départ de la première course à 16h30 - Prix: Khayel - Pur-Sang arabe
Distance : 1.400 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MZ. METIDJI	1 GHAZI D'HEM	MD. ASLI	57	12	K. ASLI
I. DIBOUCHE	2 JOUMLLA	JJ/ AEK. BOUBEKEUR	55	3	H. DJELLOULI
I. DIBOUCHE	3 RITEJ EL MESK	S. BENYETTOU	55	7	H. DJELLOULI
F. METIDJI	4 IMALAYA	F. ABDI	55	11	AD. FEGHOULI
HARAS EL MESK	5 SIFAT EL MESK	R. BELMORSELI	55	10	K. FEGHOULI
MZ. METIDJI	6 HAVANA D'HEM	JJ/ KH. BENKHATTOU	54,5	4	K. ASLI
MN. METIDJI	7 GABION D'HEM	W. HAMOUL	54	5	H. FATMI
K. BELARBI	8 HASNIA D'HEM	A. YAHIAOUI	54	2	AD. FEGHOULI
K. BELARBI	9 EL HADIA	HO. EL FERTAS	53	9	AD. FEGHOULI
K. BENACER	10 TEIMOUR EL MESK	AP/ F. BOUMEDIENE	50	1	K. FEGHOULI
K. BENACER	11 ROMH EL MESK (retiré)	AP/ IB. BIZ	50	8	K. FEGHOULI
AH. FEGHOULI	12 NAOURES EL MESK	AP/ F. BOUBEKEUR	49	6	K. FEGHOULI

7 - GABION D'HEM

W. HAMOUL 54 kg
09-12-2025 1.500 m 5ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52,5 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 11ème
AP/ F. BOUBEKEUR 54,5 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m 6ème
AP/ F. BOUBEKEUR 54,5 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 4ème
W. HAMOUL 56 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 4ème
W. HAMOUL 56 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour négocier une place parmi les cinq premiers.

Conclusion : Une priorité.

8 - HASNIA D'HEM

A. YAHIAOUI 54 kg
16-12-2025 1.400 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
13-01-2026 1.400 m 7ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52,5 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 7ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 1ère T.N.C
HO. EL FERTAS 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 6ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré son dernier échec enregistré sur les 1.600m.

Conclusion : Une possibilité.

9 - EL HADIA

HO. EL FERTAS 53 kg
30-12-2025 1.500 m 4ème
YS. BADAOUI 56 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 2ème
HO. EL FERTAS 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 8ème
HO. EL FERTAS 54 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 7ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 4ème
HO. EL FERTAS 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre d'autant qu'elle va partir une nouvelle fois sous les ordres de HO. El-Fertas.

Conclusion : Une possibilité.

10 - TEIMOR EL MESK

AP/ F. BOUMEDIENNE 50 kg
11-11-2025 1.300 m 2ème
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
18-11-2025 1.400 m 1er T.N.C
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m 1er D.H
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 5ème
YS. BADAOUI 57 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 5ème
AP/ IB. BIZ 50 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour se défendre sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

11 - ROMH EL MESK

AP/ IB. BIZ 50 kg
Conclusion : Retiré.
12 - NAOURES EL MESK
AP/ F. BOUBEKEUR 49 kg
04-11-2025 1.300 m 8ème
YS. BADAOUI 55 kg 14 pts
23-12-2025 1.300 m 2ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 7ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m 3ème
YS. BADAOUI 56 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 2ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans un parcours qui n'est pas en sa faveur sur 1.400m.

Conclusion : A revoir.



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome Laghouat
Lundi 28/09/2026

Paris QUARTE-QUINTE
5 - 2 - 4 - 1 - 9 / R. 12
Pari QUARTE
G: 700 DA P: 70 DA T: 35 DA
Pari QUINTE
G: 6.200 DA P: 400 DA Q: 40 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

1 - 5 - 10 - 3 - 7
Possibilités: 4 - 9
Champ F : 1 - 5 - 10 - X
Champ F : 1 - 5 - X - 3
Champ D : 1 - 5 - X - X
5 - 1 - 10 - 3 - 7 - 9

PARI QUINTE

1 - 5 - 10 - 3 - 7 - 4
Possibilité: 9 - 8
Champ F : 1 - 5 - 10 - 3 - X
Champ F : 1 - 5 - 10 - X - 7
Champ D : 1 - 5 - 10 - X - X
5 - 1 - 10 - 3 - 7 - 9 - 8

